



1ère Compagnie d'Arc de Montreuil

14, Rue Gaston Lauriau
93100 Montreuil sous Bois
01.49.88.01.98
contact@arc-montreuil.com

N° SIREN : 448 074 567 / N° SIRET : 448 074 567 00018 / CODE APE : 926C

Montreuil le 22 janvier 2013

Objet : *Championnat Départemental
Beursault le 31 mars 2013*

Cher Capitaine/Président,

La Première Compagnie d'arc de Montreuil a la charge d'organiser cette année

***Le PRIX de la FAMILLE de NOISY-LE-SEC, et le
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEURSAULT
Le 31 MARS 2013.***

Tu trouveras ci-joint :

- Le mandat du Championnat Départemental,*
- Le règlement concernant les archers qui seront ou sont déjà qualifiés,*
- Une première feuille d'inscription, pour les archers qualifiés (par tir qualificatif ou d'office par carte bleue, etc.),*
- Une seconde feuille d'inscription, pour les archers non qualifiés, ayant participé au tir de qualification.*

IMPORTANT : afin d'organiser ce Championnat dans les meilleures conditions possibles, nous te remercions de nous indiquer, dans la colonne observation :

- si tu as des tireurs qui ont des impératifs (astreinte, permanence, garde, mobilité réduite etc.),*
- si tu as des tireurs qui font du co-voiturage (jeunes ou famille par exemple), afin que nous puissions les inscrire sur un même jeu au même départ*

Nous te ferons parvenir vers le 28 mars 2013 par courrier ou email, les horaires et lieu de tir de tes archers qualifiés.

*D'autre part, si tu disposes de jeu(x) d'arc, nous souhaiterions que tu puisses le(s) mettre à disposition avec les marqueurs nécessaires pour ce Championnat et nous te remercions de nous le confirmer au plus tôt et **avant le 10 mars 2013**. Dans cette éventualité, tu es invité le 28 mars 2013 à 20h, avec le matériel, la liste des archers qui tireront dans ton ou tes jeux. Merci de nous préciser si tes installations permettent l'accès aux handicapés et le tir à 30 mètres.*

*Pour tous renseignements complémentaires il est possible de me joindre :
Au 01.49.88.01.98 en soirée jusqu'à 21h. (Répondeur)
ou par email 1ciecearcmontreuil@free.fr*

Salutations sportives

Patrick Bourdin

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEURSAULT
PRIX DE LA FAMILLE DE NOISY LE SEC
© ANNÉE 2013 ©**

Pour tirer le Championnat Départemental Beursault du 93, il faut être qualifié :

Sont qualifiés :

- © Ceux qui ont huit Prix Généraux validés par la Carte Bleue de la Famille,
- © Ceux qui ont réalisé les scores de qualification lors d'un précédent Tir qualificatif (Championnat de France, Championnat de Ligue, Bouquets ou tout autre Tir Officiel avec présence d'un arbitre qui a contresigné le score sur le passeport),
- © Ceux qui réalisent ces scores au Tir Qualificatif (uniquement pour le CD Beursault) du PRIX de la FAMILLE de NOISY LE SEC.

La validation de la qualification se fait sous la responsabilité du Capitaine de la Compagnie qui organise le Tir ou du Président du Club qui renvoie les bordereaux. Bien distinguer les bordereaux des qualifiés et les bordereaux des non qualifiés.

Chaque Compagnie choisit une date à sa convenance pour que soit tiré le Prix de la Famille de NOISY le SEC. Elle peut éventuellement en proposer plusieurs, mais il va sans dire qu'un archer n'a qu'une possibilité de tirer à une seule des dates proposées.

Les marmots doivent être retournés (avec au dos **le nom de l'archer** et **visa du capitaine**) à l'organisateur, accompagnés du montant intégral des mises des bordereaux d'inscription. (Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de *****).

**Dernier délai de retour le 25 mars 2013 à: 1ère Cie d'Arc de Montreuil
14, rue Gaston Lauriau
93100 Montreuil.**

Planchers de qualification pour le Championnat Départemental Beursault :

ARC CLASSIQUE	FEMME	HOMME
BENJAMIN (30m)	23H	23H
MINIME (30m)	25H	25H
CADET	21H	21H
JUNIOR	23H	23H
SENIOR	26H	30H
VETERAN	23H	26H
SUPER VETERAN	18H	22H
ARC A POULIES	FEMME	HOMME
CADET/ JUNIOR	23H	23H
SENIOR	29H	33H
VETERAN	26H	30H
SUPER VETERAN	23H	26H
ARC DROIT Fût Bois	FEMME	HOMME
	13H	17H

Les archers qualifiés d'office (par carte bleue ou autre Tir qualifiant) s'acquittent des frais d'inscription au concours (4€). Ils peuvent miser 4€ supplémentaires et participer ainsi au PRIX des Noirs du Prix de la FAMILLE.

Les archers non qualifiés d'office s'inscrivent au Tir que qualificatif (uniquement pour le CD Beursault 93). Ils règlent obligatoirement 4€ de participation. Ils peuvent rajouter une mise facultative de 4€ pour le prix aux noirs.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine-Saint-Denis
Famille de Noisy-Le-Sec



Les archers de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de MONTREUIL

ont l'honneur d'organiser le

PRIX de la FAMILLE DE NOISY le SEC

(Prix au meilleur Noir et Tir qualificatif pour le Championnat Départemental Beursault)

et auront le plaisir de vous accueillir à l'occasion du

**Championnat Départemental Beursault
de Seine-Saint-Denis**

(Qualificatif au Championnat de France et au Championnat Régional d' Ile-de-France)

Le 31 MARS 2013.

dans les jeux d'arc du Département.

Récompenses suivant le règlement départemental :

Prix de la Famille de Noisy-le-Sec : plus de cinquante Prix aux Noirs.

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie du Championnat.

Coupes par équipes de Compagnie/Club :

- aux trois premières équipes en arc classique (4 tireurs toutes catégories confondues),*
- aux trois premières équipes en arc à poulies (3 tireurs toutes catégories confondues).*

LA TENUE DE COMPAGNIE/CLUB OU UNE TENUE BLANCHE EST OBLIGATOIRE.

Les licences ainsi que les passeports seront exigés.

Nous adresserons par prochain courrier les lieux et horaires de tir des archers qualifiés.

*la remise des récompenses, médailles et coupes des lauréats
et prix des noirs acquis pendant les qualifications, se déroulera,*

à partir de 18 heures à la salle Franklin,

60 rue Franklin à Montreuil

Le pot de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie de clôture.

*Chaque Capitaine/Président sera informé des horaires et lieu de tir de ses archers
qualifiés.*

BON TIR A TOUS,

Pour la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Montreuil

Patrick Bourdin



**PRIX DE LA FAMILLE DE NOISY-LE-SEC ANNEE 2006
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEURSAULT
31 MARS 2013**

Pour tirer le Championnat Départemental Beursault de Seine-Saint-Denis il faut être qualifié.

Sont qualifiés :

- ceux qui ont huit Prix Généraux validés sur la Carte Bleue de la Famille
- ceux qui ont réalisé les scores de qualification lors d'un précédent Tir qualificatif (Championnat de France, Championnat de Ligue, Bouquets ou tout autre Tir Officiel avec présence d'un arbitre qui a contresigné le score sur le passeport)
- ceux qui réalisent ces scores au Tir du PRIX de la FAMILLE DE NOISY-LE-SEC qui est uniquement qualificatif pour le Championnat Départemental Beursault de Seine-Saint-Denis.

La validation de la qualification se fait sous la responsabilité du Capitaine/Président de la Compagnie/Club qui renvoie les bordereaux. Bien distinguer les bordereaux des qualifiés et les bordereaux des non qualifiés.

Chaque Compagnie/Club choisit une date à sa convenance pour que soit tiré le Prix de la Famille de NOISY-le-SEC. Elle peut éventuellement en proposer plusieurs, mais, il va sans dire qu'un archer n'a qu'une seule possibilité de tirer à l'une des dates proposées.

Les marmots doivent être retournés (avec au dos le nom de l'archer et le visa du Capitaine/Président) à : 1ère Cie d'Arc de Montreuil, 14 Rue Gaston Lauriau 93100 Montreuil accompagnés du montant intégral des mises et des bordereaux d'inscription (Chèque à l'ordre de la 1ère Compagnie d'Arc de MONTREUIL).

Dernier délai de retour : le 25 mars 2013

**Planchers de qualification 2013
pour le Championnat Départemental Beursault 93**

ARC CLASSIQUE	FEMME	HOMME
BENJAMIN (30m)	23 H	23 H
MINIME (30m)	25 H	25 H
CADET	21 H	21 H
JUNIOR	23 H	23 H
SENIOR	26H	30H
VETERAN	23 H	26H
SUPER VETERAN	18 H	22H
ARC A POULIES	FEMME	HOMME
BENJAMIN/MINIME (50m)	20H	20H
CADET/JUNIOR	23 H	23 H
SENIOR	29H	33 H
VETERAN	26H	30H
SUPER VETERAN	23H	26H
ARC DROIT	FEMME	HOMME
SENIOR	13H	17 H

Les **archers qualifiés d'office** (par carte bleue ou autre Tir qualifiant) s'acquittent des frais d'inscription au Championnat (4€) ils peuvent participer également de participer au PRIX aux Noirs de la FAMILLE, en payant la mise de 4€. Les **archers non qualifiés** règlent obligatoirement 4€ d'inscription au Championnat Départemental Beursault de Seine-Saint-Denis, ils peuvent participer au PRIX aux Noirs de la FAMILLE en payant la mise de 4€.



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEURSAULT 31 mars 2013

PRIX DE LA FAMILLE DE NOISY LE SEC ANNEE 2013



Feuille d'inscription des **QUALIFIES** pour le Championnat Départemental Beursault

(aucun autre document que celui-ci ne sera accepté)

COMPAGNIE /CLUB:

RESPONSABLE:

Tél:

Courriel:

	NOM Prénom	n° Licence	Catégorie	arc *	Inscription 4€ (obligatoire)	Mise prix aux noirs 4€ (facultative)	TOTAL	Observations
1								
2								
3								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
					TOTAL DES MISES			

* Classique: **CL** Compound: **CO** Arc Droit: **AD**

Document à retourner impérativement avant le 25 mars 2013 à: 1ère Cie d'Arc de Montreuil 14,rue Gaston Lauriau 93100 Montreuil



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BEURSAULT 31 mars 2013

PRIX DE LA FAMILLE DE NOISY LE SEC ANNEE 2013



Feuille d'inscription des **NON QUALIFIES** pour le Championnat Départemental Beursault

(aucun autre document que celui-ci ne sera accepté)

COMPAGNIE ou CLUB :

Responsable :

Tél :

Courriel :

	NOM Prénom	n° Licence	arc *	Inscription 4€ (obligatoire)	Mise prix aux noirs 4€ (facultative)	TOTAL
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
	* Classique: CL Compound: CO Arc Droit: AD			Total des mises		

Document à retourner impérativement avant le 25 mars 2013 à: 1ère Cie d'Arc de Montreuil 14,rue Gaston Lauriau 93100 Montreuil